

VDR... En avant les histoires !!!

Depuis l'ouverture du PREJ de Val-de-Reuil en mai 2016, la question du stationnement n'a jamais posée de difficulté puisque 18 places sont disponibles sur le parking du PREJ de Val-de-Reuil ainsi que la possibilité de stationnements devant les entrées de garages des logements inoccupés. Mais apparemment, depuis peu, notre stationnement pose question et, même si le PREJ a toujours été respectueux du voisinage, la direction de CD de Val-de-Reuil a interpellé les gradés du PREJ. Bien que, à chaque arrivée de nouveaux résidents, le PREJ n'utilise plus les emplacements qui leur reviennent.

Actuellement, l'effectif du PREJ est de 21 agents présents avec un effectif théorique de 25. Le PREJ est dans l'attente de l'arrivée de 4 agents sous réserve de validation. Mathématiquement la CGT du PREJ de Val de Reuil n'arrive pas à résoudre l'équation !!! Observant par la même occasion que certaines places de parking sont occupées par les riverains...

Par ailleurs sur les 18 places de parking, 6 sont situées sous des peupliers. Ces dernières ne sont pas entretenues et le risque que les véhicules soient soumis à des chutes de branches ou/et soient couverts d'excréments de volatiles est très préoccupant... Ces emplacements sont dangereux que ce soit pour les personnels ou les véhicules. Oralement, l'administration déclare être prête à rembourser les frais liés à d'éventuelles dégradations mais elle ne veut pas s'engager par écrit ! La CGT du PREJ de Val de Reuil n'est pas dupe et doute depuis que l'administration n'a pas pris en charge les dommages subis par un Personnel dont le pare-brise de son véhicule a été cassé par une branche ... !!!

Comme il nous a été rappelé que nous étions sur le domaine pénitentiaire, la CGT du PREJ de Val de Reuil ne voit pas pourquoi les résidents **OFFICIERS** ainsi que leurs familles seraient privilégiés pour se garer devant les logements libres ainsi que les places de parking. Nous faisons **TOUS** partis de l'administration pénitentiaire !!!

La CGT du PREJ de Val de Reuil demande un marquage au sol des places de parking réservées au PREJ.

La CGT du PREJ de Val de Reuil demande un élagage complet des arbres avec un entretien régulier.

La CGT du PREJ de Val de Reuil demande que soit actée par écrit la prise en charge des dommages.

La CGT du PREJ de Val de Reuil trouve dommage et déplorable de faire autant de remue-ménage au sujet des stationnements alors que depuis plusieurs années une entente courtoise et cordiale était de rigueur.

Et si nécessaire, dans l'attente des travaux, pourquoi pas une navette entre la gare de Val de Reuil et le PREJ afin de ne plus déranger les riverains !!! 😊



Le Bureau local CGT Pénitentiaire